

Avis adopté

Séance plénière du 9 juillet 2025

Investir dans l'avenir : rebâtir un service public de l'enseignement supérieur

Déclaration du groupe des Associations

L'enseignement supérieur n'est pas une marchandise. C'est un bien commun et il est menacé !

Il est du devoir de l'État d'accompagner les aspirations et les besoins des jeunes pour un accès de toutes et tous à l'enseignement supérieur, en particulier les plus précaires, et de préparer l'avenir des jeunes et du pays.

Notre groupe ne peut que regretter le désengagement de l'État dans l'éducation et réaffirme cet impératif démocratique de justice sociale, de liberté et d'égalité des droits. Face à la baisse budgétaire de 350 millions d'euros demandée aux établissements, soit 3% du budget cumulé des universités, celles-ci ne peuvent plus assurer leurs missions. Pour rebâtir un service public de l'enseignement supérieur, la priorité, comme le propose cet avis, est donc la hausse significative du financement public qui lui est attribué.

En parallèle, une attention particulière doit être apportée aux cursus dépendant d'autres ministères : la culture, parce qu'elle nous fonde en société ; la santé, parce que les besoins sont grandissants dans une société vieillissante ; l'agriculture, parce qu'ils forment ceux qui doivent nous nourrir encore mieux demain. Or, dans ces domaines, les difficultés s'aggravent et l'égalité territoriale est mise à mal. Les exemples sont nombreux : le Pôle supérieur de musique Nantes-Rennes est menacé de fermeture, le diplôme d'Etat de l'EMA de Châlons a perdu son accréditation, les écoles nationales d'architecture font face à de nombreuses difficultés, notamment financières et le Pôle supérieur Paris-Boulogne a été contraint de limiter ses périodes de recrutement à une année sur deux.

De même, les services culturels des universités doivent être renforcés, tout comme les associations étudiantes, parce que la mission de former les citoyens de demain incombe aussi à l'Université.

Au-delà des coupes budgétaires, notre groupe souligne la nécessité de lever les autres barrières fragilisant l'accès à l'enseignement supérieur et de développer des réponses adaptées, garantissant des moyens convenables d'existence pour tous les étudiantes et étudiants en fonction de leur situation. La hausse de la CVEC, la hausse des coûts indirects comme la location d'un logement, les frais de déplacement, de mobilité internationale et de fournitures constituent plusieurs facteurs entravant l'accès à l'enseignement supérieur. Pour ne citer qu'un exemple concret : les étudiants musiciens doivent acheter leur instrument professionnel ce qui représente plusieurs dizaines de milliers d'euros. Notre groupe appelle également à réviser le système des visas étudiants en particulier pour les pays francophones car le système actuel contribue à faire reculer l'influence de la France, en particulier en Afrique.

Le service public, à lui seul, ne pouvant répondre à la demande de formation, il n'est pas étonnant de voir se développer des établissements privés aux coûts exorbitants. Le manque de transparence sur les taux d'insertion après obtention des diplômes de certains de ces établissements est inacceptable et leur encadrement par l'Etat est une exigence légitime. La préconisation appelant à un contrôle renforcé de ces structures lucratives et l'amélioration de la transparence des plateformes comme Parcoursup est essentielle pour notre groupe.

Enfin, la transformation accélérée du travail et les besoins de formation tout au long de la vie exigent dès aujourd'hui que l'accent soit mis sur la formation professionnelle continue. L'avis aurait pu aller plus profondément sur cette question.

L'avènement d'un droit à l'éducation entièrement gratuit pour tous et toutes doit rester notre horizon républicain.

Le groupe des Associations salue la qualité de cet avis, qu'il a voté, et qui va dans le sens d'un enseignement supérieur plus équitable, transparent et démocratique. Il remercie le rapporteur et la commission pour ce débat qui s'est effectué avec ouverture et co-construction. Cette grande capacité de dialogue est caractéristique de notre Assemblée, une compétence que certains envient au point de vouloir la faire taire.